

## *Cent soixante-quatrième session du Conseil*

### *Point 9: Plateforme internationale pour l'alimentation et l'agriculture numériques*

#### **I. Présentation**

Il faut absolument trouver des solutions novatrices pour relever les défis interdépendants liés aux systèmes alimentaires, notamment assurer la sécurité alimentaire et la nutrition de tous, favoriser une croissance inclusive et gérer les ressources naturelles de manière responsable. Le développement du numérique peut contribuer de manière croissante à la réalisation de l'objectif mondial qui consiste à améliorer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence ruraux. Les technologies numériques renforcent la connectivité, comblent les lacunes en matière d'efficacité, donnent accès à l'information et stimulent la coopération entre les maillons de la chaîne de valeur. Elles peuvent avoir des retombées considérables en améliorant la productivité, la durabilité et l'efficacité de l'agriculture. Pourtant, si ces technologies offrent d'immenses perspectives porteuses de changements profonds, elles comportent également des risques sous-jacents.

Bien que leur portée s'étende à tous les secteurs de l'économie et à la société dans son ensemble, elles peuvent avoir des répercussions bien précises sur l'agriculture et faire apparaître des difficultés auxquelles les décideurs doivent faire face.

Sans faire double emploi avec les travaux des autres organismes du système des Nations Unies (Union internationale des télécommunications [UIT], Sommet mondial sur la société de l'information [SMSI], etc.), la plateforme proposée viendrait renforcer leurs activités en établissant des liens entre les organisations internationales et les forums consacrés à l'alimentation et l'agriculture et ceux qui s'intéressent à l'économie numérique, liens qui favoriseront considérablement l'instauration d'un environnement propice à l'application des technologies numériques et au développement de l'agriculture.

#### **II. Démarches**

Réunis à l'occasion du Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture (GFFA)<sup>1</sup>, en janvier 2019, les ministres de l'agriculture de 74 pays ont demandé à la FAO d'élaborer, en consultation avec des organisations internationales et les parties prenantes, une note de synthèse concernant la création d'un «Conseil numérique international pour l'alimentation et l'agriculture».

La FAO a entamé une collaboration étroite avec d'autres organisations internationales et fait intervenir diverses parties prenantes dans les consultations. Plusieurs ateliers ont été mis sur pied, de même qu'une vaste consultation en ligne, par l'intermédiaire du réseau de la sécurité alimentaire de la FAO. La FAO a également organisé une manifestation en marge de la session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, en octobre dernier, au cours de laquelle les Membres ont eu l'occasion d'en savoir plus sur cette initiative multipartite et de discuter de ses objectifs.

Une fois achevée, au mois de janvier, la note de synthèse a été examinée à la Conférence des ministres de l'agriculture qui s'est tenue le 18 janvier, à l'occasion du Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture 2020, à la suite de quoi les 72 ministres de l'agriculture réunis ont appelé la FAO et ses organes directeurs à appuyer la création du conseil numérique<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Consulter le communiqué 2019 du GFFA: <https://www.gffa-berlin.de/wp-content/uploads/2015/10/GFFA-2019-Communique.pdf>.

<sup>2</sup> Consulter le communiqué 2020 du GFFA: <https://www.gffa-berlin.de/wp-content/uploads/2020/02/GFFA-Communique-2020-EN.pdf>.

Si les ministres ont prié la FAO de travailler à l'établissement d'un «Conseil numérique international pour l'alimentation et l'agriculture», la FAO propose aux organes directeurs de donner à cette initiative le nom de «Plateforme internationale pour le développement du numérique dans l'alimentation et l'agriculture», le terme «plateforme» correspondant mieux à la nature et aux fonctions de cette initiative. Il s'agit d'un forum multipartite au sein duquel les participants échangeront des informations et aborderont différentes questions afin de parvenir à une conception commune des avantages et des risques associés au développement du numérique et de se mettre d'accord sur la voie à suivre.

La FAO accueille déjà des initiatives similaires, telles que le Partenariat mondial sur les sols, le Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture et le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS).

S'agissant des technologies numériques, la proposition tendant à créer une telle plateforme s'inscrit dans le prolongement de la Stratégie du Secrétaire général en matière de nouvelles technologies, qui encourage les dialogues multipartites sur les cadres normatifs qui sous-tendent l'utilisation de ces technologies en vue de renforcer la confiance. Elle va également dans le sens de la recommandation formulée par le Groupe de travail de haut niveau sur la coopération numérique du Secrétaire général concernant la mise en place d'initiatives multipartites ou bilatérales sur des thèmes bien précis.

### **III. Objectif et fonctions de la Plateforme internationale pour le développement du numérique dans l'alimentation et l'agriculture qu'il est proposé de créer**

Globalement, la Plateforme internationale pour le développement du numérique dans l'alimentation et l'agriculture, dont la création est proposée, servirait de forum consacré à l'examen des avantages et des risques éventuels que présente le développement du numérique dans l'agriculture ainsi qu'à l'élaboration d'orientations et de directives destinées aux gouvernements, lesquelles seraient **volontaires et non contraignantes** et auraient pour but d'éclairer la prise de décisions aux niveaux supérieurs.

La plateforme sera une initiative volontaire dont les fonctions consisteront à: i) stimuler les échanges d'idées et d'expériences et faire office de **mécanisme de coordination**; ii) jouer le rôle de **conseillère en matière de politiques** auprès des gouvernements afin d'exploiter les possibilités offertes par le développement du numérique.

#### *Mécanisme de coordination*

En tant que mécanisme de coordination, la plateforme facilitera le dialogue entre les gouvernements et un éventail varié de parties prenantes, telles que des organisations d'agriculteurs, la société civile, des spécialistes des technologies, des universitaires et le secteur privé.

Un objectif plus important encore de cette fonction sera de rapprocher les organisations et les forums consacrés à l'économie numérique (comme l'UIT) et, en particulier, ceux qui se concentrent sur l'alimentation et l'agriculture. Il n'existe actuellement aucun lien entre ces deux types de processus, et les questions en rapport avec les utilisations possibles des technologies numériques dans l'agriculture ne sont pas abordées au sein des forums consacrés à l'économie numérique. La plateforme proposée réglerait ce problème en renforçant la coopération entre les organisations internationales et les forums chargés d'aborder les questions liées à l'alimentation et à l'agriculture et ceux qui s'intéressent à l'économie numérique. Elle attirerait l'attention sur l'agriculture afin que les répercussions des technologies numériques sur celle-ci soient prises en compte et examinées au sein des forums axés sur l'économie numérique.

### *Conseillère pour les politiques*

Il est indispensable de définir des politiques et des directives pour maximiser les avantages des technologies numériques et réduire au minimum les risques qu'elles comportent. Grâce à un dialogue ouvert et à des consultations, la plateforme proposée aiderait les gouvernements et les décideurs à définir des politiques en élaborant des directives volontaires, des normes et des principes susceptibles d'aider le secteur à faire face aux difficultés techniques, sociales et éthiques associées aux technologies numériques. Les Membres de la FAO participant à la plateforme proposée examineront ces orientations avant qu'elles ne soient rendues publiques.

#### **IV. Mécanisme de fonctionnement de la Plateforme internationale pour le développement du numérique dans l'alimentation et l'agriculture qu'il est proposé de créer**

Pour remplir les fonctions de coordination et de conseil en matière de politiques qui lui seront probablement attribuées, la plateforme dont la création est envisagée reposera sur la structure flexible et inclusive suivante:

Le **Groupe des représentants intergouvernementaux** sera l'organe décisionnel de la plateforme et rassemblera des experts des Membres ou des experts désignés par les Membres dont la sélection sera réalisée en veillant à ce que toutes les régions soient représentées. Les membres/délégués du Groupe seront au nombre de 12: deux pour l'Afrique, deux pour l'Asie, deux pour l'Europe, deux pour l'Amérique latine et les Caraïbes, deux pour le Proche-Orient et deux pour l'Amérique du Nord et la région Pacifique Sud-Ouest. Le Groupe serait chargé de sélectionner les questions à aborder, d'établir la liste des priorités de la plateforme, de débattre des meilleures pratiques et des recommandations présentées par les organisations internationales et les experts (le Comité consultatif, voir ci-dessous) et d'évaluer l'efficacité et les résultats globaux de l'initiative. Un président et un vice-président seront élus par les membres.

Le **Comité consultatif** serait composé d'organisations internationales et d'experts techniques, ainsi que d'experts d'organisations d'agriculteurs, du secteur privé, et d'organisations non gouvernementales (ONG), et réaliserait l'essentiel des travaux techniques. Il se pencherait sur les sujets proposés par le Groupe des représentants intergouvernementaux et veillerait à ce que ceux-ci soient examinés par toutes les parties prenantes (au sein du Forum multipartite, voir ci-dessous) et, le cas échéant, par des groupes de travail spéciaux créés à cette fin. Le Comité consultatif présenterait des propositions (concernant les meilleures pratiques ou les recommandations) qui devraient être examinées et approuvées par le Groupe des représentants intergouvernementaux.

Le **Forum multipartite** en ligne, ouvert aux parties prenantes, assurerait une approche inclusive et la remontée des informations depuis la base pour un coût modeste. S'agissant des questions spécifiques (comme, par exemple, l'intelligence artificielle, domaine dans lequel le Comité consultatif ne disposera peut-être pas de compétences spécialisées), les organisations internationales et d'autres experts pourront créer des groupes de travail spéciaux. Le Forum multipartite ferait intervenir les agriculteurs par l'intermédiaire des associations auxquelles ils sont affiliés, telles que l'Organisation mondiale des agriculteurs et d'autres associations régionales. Des ONG, des universités et le secteur privé y seraient représentés.

L'**Unité de coordination** fournirait un appui administratif et opérationnel quotidien aux activités et aux services d'assistance technique assurés par la plateforme. Elle sera financée par des contributions volontaires et extrabudgétaires et sera composée d'un directeur (D1), d'un fonctionnaire du cadre organique (P4) et d'un assistant administratif (G3).

Les Membres participant à l'initiative réfléchiraient ensemble, à un stade ultérieur, aux règles et procédures qui orienteraient les travaux de ces groupes.